

## **TRAITER SES RUCHES CONTRE LE VARROA** **Pourquoi et comment réussir son traitement au** **tau-fluvalinate en 2020 ?**

### **Constats**

- ✓ L'efficacité d'un traitement acaricide n'est jamais de 100% : actuellement c'est le traitement à l'amitraze (APIVAR® ou APITRAZ®) qui est le plus efficace (>90%), les traitements avec les autres molécules (utilisables en apiculture bio ou traditionnelle) montrent des efficacités moindres.
- ✓ L'utilisation réitérée d'un acaricide entraîne la sélection de parasites résistants et donc diminue son efficacité. Cela a été démontré sur le tau-fluvalinate dans les années 2000 et pour l'amitraze des phénomènes de pertes d'efficacité sont ponctuellement décrits même si les mécanismes de résistance ne sont pas encore connus.
- ✓ La part résiduelle de varroa après traitement dépend du niveau de l'infestation de la colonie au moment du traitement.

### **Quelle stratégie à long terme pour réussir ?**

#### ➤ **L'anticipation**

Il s'agit de la mesure **prioritaire**.

Surveiller régulièrement les populations de varroas dans les ruches pendant la saison en faisant des **comptages de chutes naturelles** ou **de varroas phorétiques** avec les seuils indiqués dans les liens.

Moins les colonies seront infestées lors du traitement de fin de saison moins il y aura de varroas résiduels quel que soit le traitement.

Les méthodes biotechniques seront privilégiées (**piégeage dans le couvain de mâles**, **divisions**, **encagement de reines** même si cette dernière technique nécessite une grande technicité) pour maintenir les comptages en dessous des seuils.

En cas de forte infestation au cours de la saison, vous devrez avoir recours aux techniques de lutte chimique : il vous faudra utiliser des médicaments possédant une Autorisation de Mise sur le Marché). Pour vous guider en cas de besoin, contacter votre GDSA.

Si pour une colonie, les comptages en chutes naturelles dépassent les 25 varroas par jour, il faudra réfléchir à l'élimination de celle-ci car elle constitue une véritable "bombe à varroas" pour l'ensemble du rucher.

### ➤ L'alternance

**Cette année et afin de conserver toute l'efficacité de l' amitraze**, sur consensus scientifique, la section apicole de GDS Bretagne et les GDSA bretons recommandent **collectivement l'alternance en 2020 avec le tau-fluvalinate (APISTAN®)** comme traitement principal à effectuer après la récolte d'été.

L'objectif est de traiter avec une autre molécule des souches de varroas en cours d'acquisition de résistances à l' amitraze.

### ➤ L'optimisation du traitement

Le laboratoire conseille l'usage de 2 lanières par ruche à mettre en place après le retrait des hausses et laissées en place pendant 6 à 8 semaines.

Pour une ruche type Dadant (10 cadres) elles seront insérées entre les cadres 3 et 4 et entre les cadres 7 et 8 du corps de ruche. Pour les nucléi et les petites ruches, 1 seule lanière est suffisante, à insérer entre les cadres, au cœur de l'essaim. Les lanières ne devront pas être laissées en place au-delà de ces délais pour éviter les résistances et l'accumulation de la molécule dans les cires.

### ➤ La vérification

L'idéal est de l'envisager en deux temps.

Il faudra tout d'abord vérifier les taux d'infestation après avoir retiré les lanières d'APISTAN®. Si les comptages restent au-dessus des seuils (c'est-à-dire en chute naturelle plus de 1 varroa/jour), il faudra prévoir un traitement complémentaire cet hiver (décembre ou janvier lorsque le couvain est le plus souvent absent) à base d'acide oxalique. Pour ceux pour qui l'établissement des comptages peut être difficile à mettre en place (apiculteurs avec un grand nombre de ruches) le recours systématique, sur toutes les colonies, du traitement hivernal devra être envisagé.

Dans un second temps, en mars-avril 2021 (en sachant que les traitements tau-fluvalinate seront peut-être un peu moins efficaces), il faudra reconstruire les taux d'infestation et utiliser des traitements complémentaires si besoin pour ne pas compromettre la récolte de printemps.

## En conclusion, pour essayer de gérer au mieux le varroa

- ✓ En cours de saison, faire baisser autant que possible le taux de varroas : cadres à mâles, engagement de reines et traitements "flash", essaïms artificiels...
- ✓ Evaluer de temps en temps les taux d'infestation : chutes naturelles et/ou varroas phorétiques. Agir rapidement si le taux est trop élevé
- ✓ Traiter aussitôt après la récolte d'été. Celle-ci doit être faite aussi tôt que possible pour que les abeilles d'hiver ne soient pas trop impactées (c'est le moment de la plus forte pression du varroa !)
- ✓ Vérifier les taux d'infestation en fin de saison
- ✓ Envisager un traitement complémentaire en fonction de l'infestation ou systématique en absence de couvain (décembre, janvier mais alors sans attendre la reprise de la ponte).
- ✓ Contrôler les taux d'infestation en mars-avril 2021



### Contacts GDS Apicoles départementaux

GDSA des Côtes d'Armor <http://www.gdsa22.fr> ou par mail [contact@gdsa22.fr](mailto:contact@gdsa22.fr)  
GDSA du Finistère <https://gdsa29.apibreizh.fr> ou par mail [gdsa29@apibreizh.fr](mailto:gdsa29@apibreizh.fr)  
GDSA d'Ille et Vilaine <http://gdsa35.free.fr> ou par mail [gdsa35-contact@orange.fr](mailto:gdsa35-contact@orange.fr)  
GDSA du Morbihan <http://gdsa56.fr> ou par mail [gdsa56@outlook.fr](mailto:gdsa56@outlook.fr)



### GDS Bretagne

Siège social	13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan		<a href="http://www.gds-bretagne.fr">www.gds-bretagne.fr</a>
Antenne de Ploufragan	13, rue du Sabot - BP 28 - 22440 Ploufragan	tél. 02 96 01 37 00	<a href="mailto:gds22@gds-bretagne.fr">gds22@gds-bretagne.fr</a>
Quimper	3, allée Sully - CS 32017 - 29018 Quimper cedex	tél. 02 98 95 42 22	<a href="mailto:gds29@gds-bretagne.fr">gds29@gds-bretagne.fr</a>
Rennes	Rue Maurice Le Lannou - CS 74241 - 35042 Rennes cedex	tél. 02 23 48 26 00	<a href="mailto:gds35@gds-bretagne.fr">gds35@gds-bretagne.fr</a>
Vannes	8, avenue Edgar Degas - CS 92110 - 56019 Vannes cedex	tél. 02 97 63 09 09	<a href="mailto:gds56@gds-bretagne.fr">gds56@gds-bretagne.fr</a>